

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL RÈGLEMENT NUMÉRO 09-606 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS

AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance du conseil qui se tiendra le lundi 9 novembre 2026, le conseil municipal de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet et statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

1) Autorisation de l'usage supplémentaire « Commerce de services administratifs (salle d'entraînement) » au 2717, boulevard Talbot – Zone RUC-422

La présente demande d'autorisation d'un usage conditionnel consiste à autoriser, en vertu des articles 3.1 et 3.2.7 du *Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 09-606*, l'usage supplémentaire « **Commerce de services administratifs** », plus précisément une **salle d'entraînement**, dans la zone RUC-422, au 2717, boulevard Talbot (Groupe Vermeren), lots numéro 6 536 801 et 6 536 802 du cadastre du Québec.



Informations complémentaires

- L'aire de stationnement et d'entreposage du commerce sera réaménagée.
- Le gym Vermeren a ouvert en 2021, et une résolution avait été adoptée en 2022 par le conseil municipal afin de le tolérer dans le cadre d'un projet-pilote.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil de la Municipalité relativement à cette demande lors de la séance régulière qui se tiendra le lundi 9 novembre 2026, à 19 h, à la salle du conseil du complexe municipal de la Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, sis au 325, chemin du Hibou.

Pour toute autre information additionnelle et/ou technique, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement, au (418) 848-2381, poste 249, ou à l'adresse courriel suivante : urbanisme@villestoneham.com.

Donné à Stoneham-et-Tewkesbury, ce 23^e jour du mois d'octobre 2026.



M^e Anaïs Descoteaux, directrice des affaires juridiques et greffière